

Cet exemple d'ERNMT gratuit à DEVILLE LES ROUEN est édité par <u>ERNMT OFFICIEL.COM</u>

# ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERS ET TECHNOLOGIQUES 275 ROUTE DE DIEPPE 76250 DEVILLE LES ROUEN



## SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1	17 BASIAS, 0 BASOL, 1 ICPE	SEISME : NIVEAU 1
RISQUES NATURELS (1)	RISQUES MINIERS <sup>(1)</sup>	RISQUES TECHNOLOGIQUES (I)
Inondation Mouvement de terrain Affaissements et effondrements (cavités souterrain Séisme	Aucun	Risque industriel Transport de marchandises dangereuses

<sup>(1)</sup> Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = BAse de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = BAse de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

# PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Préscrit	PPRI Cailly Aubette Robec	29/12/2008
Inondation (Par ruissellement et coulée de boue)	Préscrit	PPRI Cailly Aubette Robec	29/12/2008

#### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

• Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable

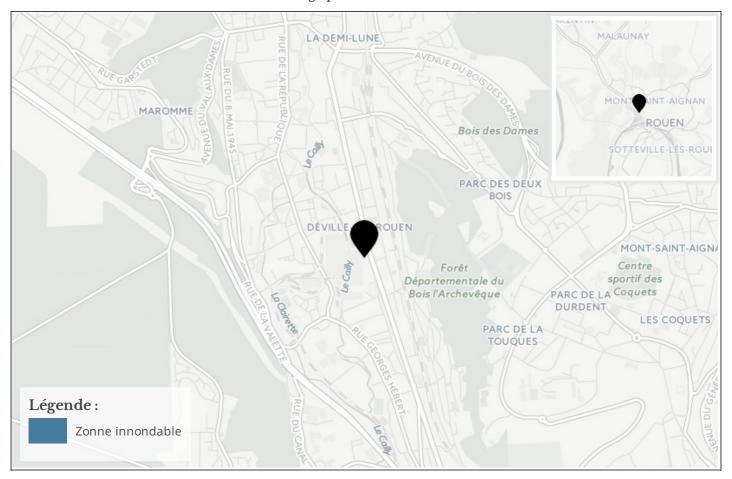
#### Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	CAILLY (sous forme de PPR)	01/01/2007

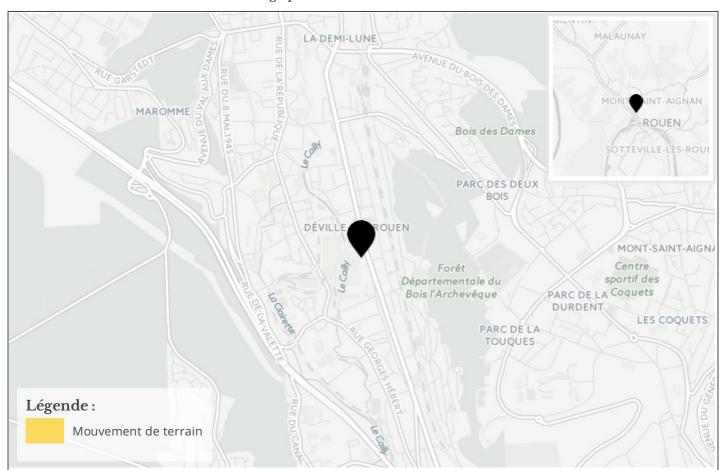
## Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	11/02/1988	13/02/1988	02/08/1988	13/08/1988
Inondations et coulées de boue	20/12/1993	24/12/1993	11/01/1994	15/01/1994
Inondations et coulées de boue	19/07/1994	19/07/1994	06/12/1994	17/12/1994
Inondations et coulées de boue	24/07/1994	24/07/1994	06/12/1994	17/12/1994
Inondations et coulées de boue	27/07/1994	29/07/1994	06/12/1994	17/12/1994
Inondations et coulées de boue	17/01/1995	05/02/1995	21/02/1995	24/02/1995
Inondations et coulées de boue	24/04/1995	24/04/1995	18/08/1995	08/09/1995
Inondations et coulées de boue	16/06/1997	17/06/1997	01/07/1997	08/07/1997
Inondations et coulées de boue	06/08/1999	06/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
Inondations, coulées de boue, glissements et CMLAV	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	24/12/1999	24/12/1999	07/02/2000	26/02/2000
Inondations et coulées de boue	22/07/2004	22/07/2004	11/01/2005	15/01/2005
Inondations et coulées de boue	13/08/2015	13/08/2015	28/10/2015	29/10/2015

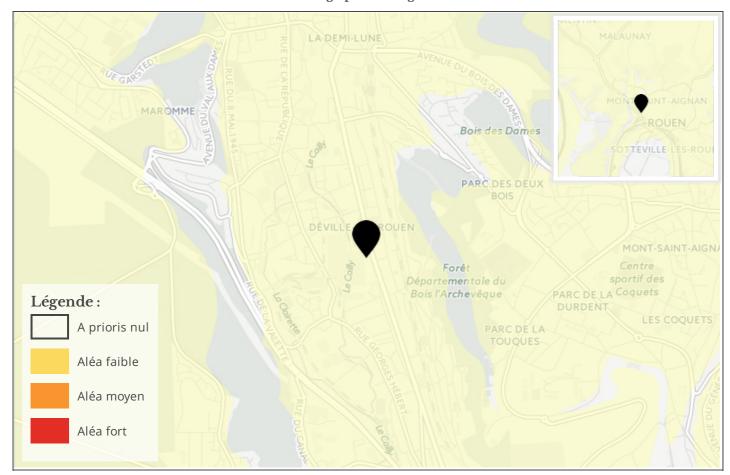
#### Cartographie des inondations



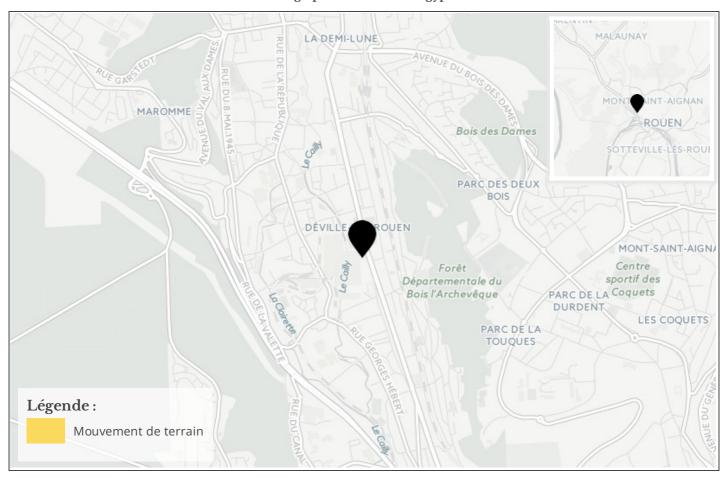
Cartographie des mouvements de terrains



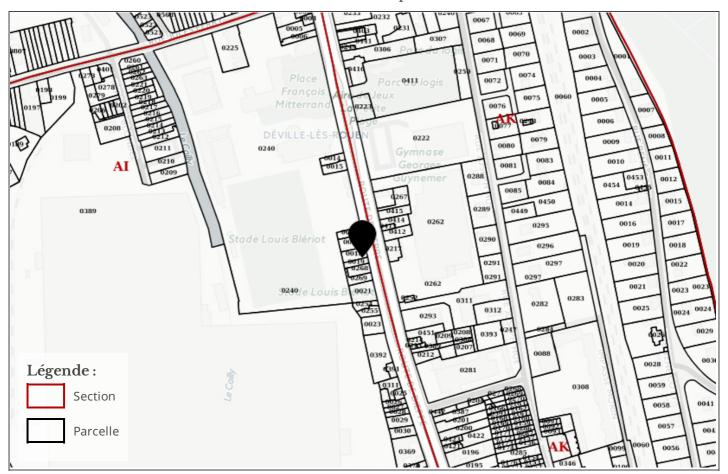
#### Cartographie des argiles



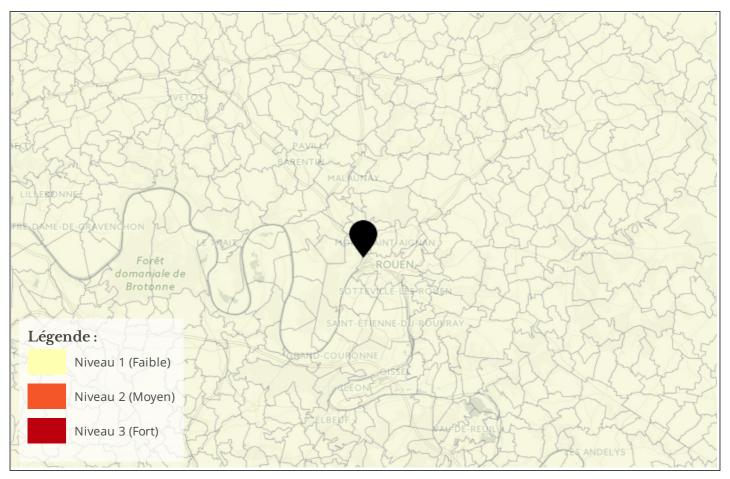
Cartographie des carrières / gypse



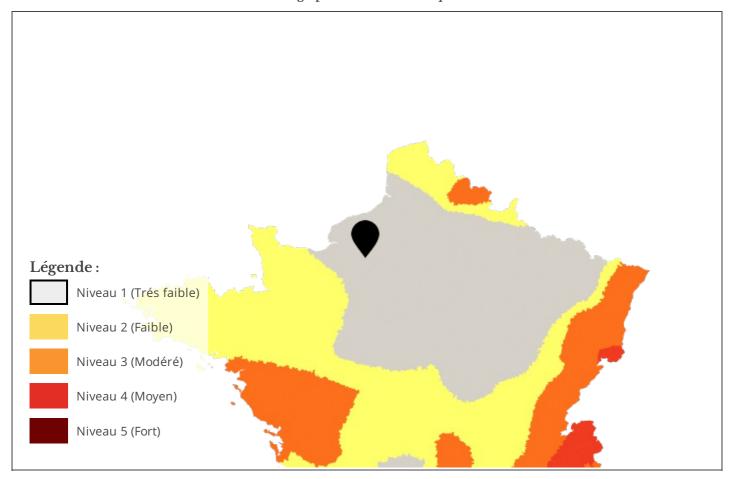
#### Referentiel cadastral parcelle



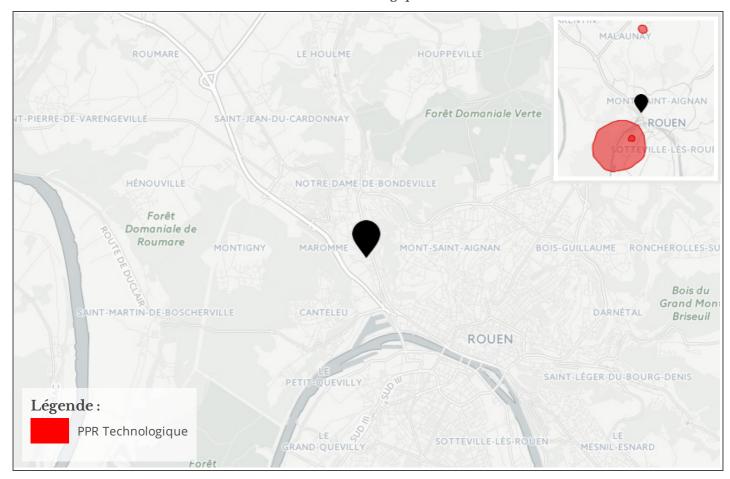
**Information RADON** 



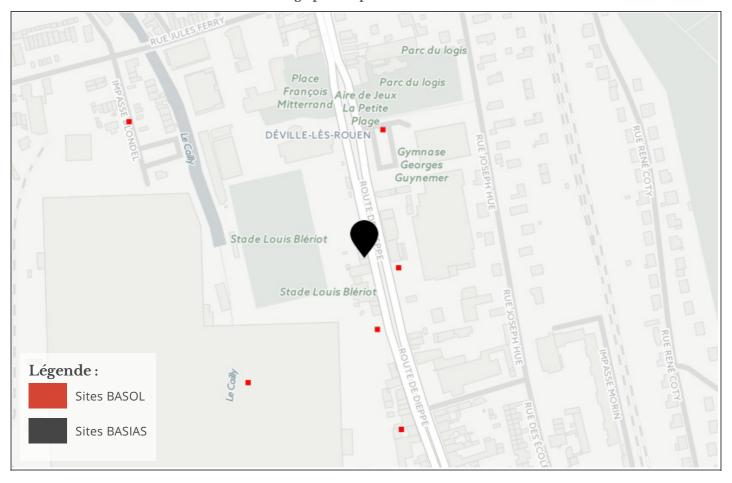
#### Cartographie des zones sismiques



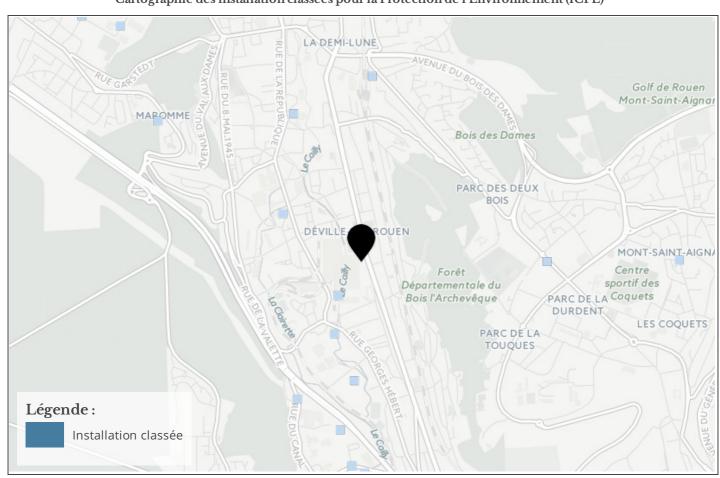
PPR Technologique



#### Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)





# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitic concernant l'immeuble, est établi sur la base des infor			atureis, miniers ou	technologiques	
N° 2009-247		3/2009	Mis à jour le		
informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bât		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	····s a jour re		
2. Adresse	code postal ou	Insee co	ommune		
275 Route de Dieppe	· ·	250		LES ROUEN	
3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs			221122		
		itureis [PPK II]	0;	Nam	V
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	appliqué par anticipation		Oui Oui	Non	X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	approuvé		Oui	Non Non	X
> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :	approuve		Oui	Non	^
si oui, les risques flutureis pris en compte sont lies u .		mouvemen	ts de		
inondation	crue torrentielle		rrain	avalanches	
sécheresse	cyclone	remontée de n	арре	feux de forêt	
séisme	volcan	a	utres		
extraits des documents de référence joints au pré	sent état et permettant la localisation	on de l'immeuble a	u regard des risques	pris en compte	
, ,	1				
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travau	x dans le règlement du  ou des PPR	naturels	Oui	Non	Х
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR			Oui	Non	
4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévo	ention de risques miniers (PPR m)				
en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.	•				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers			Oui	Non	Х
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	appliqué par anticipation		Oui	Non	X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	approuvé		Oui	Non	Х
> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :					
	mouvements de terrain	aı	utres		
extraits des documents de référence joints au pré	sent état et permettant la localisation	on de l'immeuble a	u regard des risques	pris en compte	
	'				
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travau	x dans le règlement du  ou des PPR	miniers	Oui	Non	Χ
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR	miniers ont été réalisés		Oui	Non	
5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de préve	ention de risques technologiques	[PPR t]			
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR			Oui	Non	Χ
si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arr		5.6 app. 5 a. 7			,,
effet toxique	effet thermique	effet de surpre	ssion		
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux			Oui	Non	Х
extraits des documents de référence joints au pré					,,
extraits des documents de reference joints au pre	sent état et permettant la localisation	on de minimedole a	u regaru des risques	pris en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travau	x dans le règlement du  ou des PPR				,,
technologiques			Oui	Non	Х
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR	technologiques ont été réalisés		Oui	Non	
6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglem	entaire pour la prise en compte (	de la sismicité			
en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de	e l'environnement				
> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité	zone 5 zone 4	zone 3	zone 2	zone 1	Χ
	forte moyer	nne mo	dérée fail		
					ible
7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'as		naturelle, minièr	e ou technologique		
en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environ					
> L'information est mentionnée dans l'acte authentique co	nstatant la réalisation de la vente		Oui	Non	
vendeur/bailleur – acquéreur/locataire					
8. Vendeur - Bailleur	,				
9. Acquéreur - Locataire Jeanne		Dup			
10. Lieu / Date	<b>10. Lieu / Date</b> DEVILLE LES ROUEN 17/06/2017				

**Attention!** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

## Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
HN07600872	blondel millspaugh (ets), cie asturienne penamet, 310 route de dieppe deville-les-rouen (76216)	39 mètres
HN07600873	rouen electrolyse, , 267 route de dieppe deville-les-rouen (76216)	81 mètres
HNO7605299	rouen electrolyse, , 267 route dieppe de deville-les-rouen (76216)	101 mètres
HN07605136	v et m france, , rue laveissière bp 14 deville-les-rouen (76216)	165 mètres
HN07600870	boquier, , 231 route de dieppe deville-les-rouen (76216)	173 mètres
HN07600083	long freres, , 295 route de dieppe deville-les-rouen (76216)	216 mètres
HN07600883	leroy william, , impasse blondel deville-les-rouen (76216)	237 mètres
HN07600844	flexibox sa, , 114 rue jules ferry deville-les-rouen (76216)	322 mètres
HN07600871	elf distribution sa, , 185 route de dieppe deville-les-rouen (76216)	343 mètres
HNO7600878	gravure industrielle, , 414 route de dieppe deville-les-rouen (76216)	373 mètres
HN07605375	agence edf/gdf services, agence edf/gdf services, 28 rue docteur emile bataille du deville-les-rouen (76216)	397 mètres
HNO7600855	cepic (cie des procedes industriels carbomeca), , 53 rue laveissière deville-les-rouen (76216)	440 mètres
HNO7600089	espace sarl / vallourec industries / ex ctn, cfm, usine "le plomb", , 41 rue laveissière deville-les-rouen (76216)	450 mètres
HN07600847	predia / ex leveque, quincaillerie, 28 avenue fauquet deville-les-rouen (76216)	452 mètres
HN07600875	caltex sa, , 194 route de dieppe ; angle de la rue richard eude deville-les-rouen (76216)	456 mètres
HNO7600888	lebrument, , 10 rue de l'ecorce deville-les-rouen (76216)	476 mètres
HNO7600891	economique (societe l' ), urvoas concessionnaire motos, 186 route de dieppe deville-les-rouen (76216)	484 mètres

## Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

## Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
58.571	vallourec tubes france, deville les rouen 76250	407 mètres

## Télécharger l'IAL

 $\underline{http://www.seine-maritime.gouv.fr/Publications/Information-des-acquereurs-et-locataires-sur-les-risques-majeurs}$ 

Ministère du Développement Durable

Préfecture : Seine-Maritime en application du IV de l'article

#### Déclarationde sinistres indemnisés L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

DEVILLE LES ROUEN

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON** 

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 02/08/1988	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 11/01/1994	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/12/1994	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/12/1994	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/12/1994	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 21/02/1995	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 18/08/1995	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 01/07/1997	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 29/11/1999	O Oui O Non
Inondations, coulées de boue, glissements et CMLAV	Arrêté en date du 29/12/1999	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 07/02/2000	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 11/01/2005	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 28/10/2015	O Oui O Non
Etabli le :	Nom et visa du vendeur ou du baill	eur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net